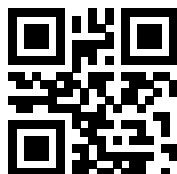


Ecrit par Echo du Mardi le 9 mars 2022

CHLOUHA SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 mars 2022 sous réserves d'incidents



Régis BARRIER

Avocat au Barreau d'Avignon

Conseil en Droit des Sociétés

10 Avenue de la Croix-Rouge - B.P. 40173

84008 AVIGNON Cédex

CHLOUHA

Société par actions simplifiée

au capital de 3 000 euros

Siège social : 64 Boulevard Saint Roch

84000 AVIGNON

AVIS DE CONSTITUTION



Ecrit par Echo du Mardi le 9 mars 2022

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AVIGNON du 7 Mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : CHLOUHA

Siège social : 64 Boulevard Saint Roch à (84000) AVIGNON

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 3 000 euros

Objet : Restaurant Licence I (sans vente d'alcool), glacier, salon de thé, traiteur

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Toute transmission de titres est soumise au respect du droit de préemption et d'une procédure d'agrément, à l'exclusion des cessions entre associés pour lesquelles l'agrément n'est pas requis.

Président : Monsieur Younès EL MOUHIDI, demeurant 21 Avenue du Mont-Serein à (84000) AVIGNON

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

POUR AVIS

Le Président

3953180

Publié le 09/03/2022